

Faites un choix gagnant-gagnant pour l'étudiant et l'entreprise...

Contactez nous !

Frais de formation * :

En contrat de professionnalisation : environ 6 600 €. Le coût de la formation et les droits d'inscription universitaires sont pris en charge par l'employeur (une prise en charge de ces frais peut être obtenue auprès de l'OPCA).

En contrat d'apprentissage : coût de la formation publié par la Préfecture de la région Midi-Pyrénées.

L'entreprise participe au coût de la formation de son apprenti via le versement de la taxe d'apprentissage, à hauteur de son quota disponible.

Rémunération de l'alternant : établie à partir de la grille des rémunérations minimales prévues par le Code du Travail.

Autres situations : contacter la Mission Formation Continue et Apprentissage de l'Université Paul Sabatier :

05 61 55 66 30

mfca-alternance.contact@univ-tlse3.fr

* Information non contractuelle

Contacts :

Responsables de formation :

Clément CHAMARRE : 05 62 61 73 50

clement.chamarre@iut-tlse3.fr

Jean-Marc SOULAT : 05 61 77 77 67

soulat.jm@chu-toulouse.fr

Renseignements pédagogiques et administratifs :

Juliette GHYSEL : 05 62 61 73 55

juliette.ghysel@iut-tlse3.fr

*Des études universitaires
dans un cadre agréable et
adapté*

L'IUT d'Auch :

- un établissement à taille humaine
- des locaux modernes
- un équipement informatique de qualité

Etudier à Auch :

- une ville conviviale et dynamique
- des coûts de logement modérés
- facile d'accès depuis Toulouse (SNCF)



Offre de formation 2017-2018



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE



UNIVERSITÉ TOULOUSE III

Mention

Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement

LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers de la Santé au Travail



**Exclusivement en Alternance
Ouverte à l'Apprentissage**

LA RÉGION OCCITANIE
Pyrénées-Méditerranée

<http://iut-hse-auch.ups-tlse.fr>



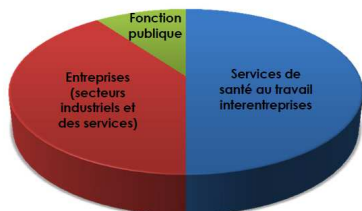
Débouchés professionnels :

- Infirmier(ère) de santé au travail
- Technicien(ne) de prévention des risques professionnels

Les diplômés de la LP peuvent exercer en :

- Services de santé au travail interentreprises
- Services de santé au travail autonomes / services HSE
- Collectivités territoriales, établissements publics, centres hospitaliers ...

92 % d'insertion professionnelle dans le cœur de métier



Ils nous font confiance

Quelques exemples d'établissements qui ont accueilli des alternants :

Airbus, Ametra 34, ASMT 65, ASTIA 31, Banque de France, Centres de Gestion de la Fonction publique Territoriale, CHU de Toulouse, Conseils Départementaux, CSTG32, Dietsmann Technologies, EDF / ERDF, Orange, MSA, Pierre Fabre, SIST 11, SMTI 82, SNCF, SRAS 31, Thalès, Total, Turbomeca, Valéo...

Compétences métiers :

Des compétences communes...

- Identifier et évaluer les risques professionnels
- Associer risques, pathologies et moyens de prévention
- Evaluer l'exposition des salariés
- Mener une démarche de prévention en milieu de travail
- Favoriser le maintien dans l'emploi, prévenir la désinsertion professionnelle

... Et des compétences spécifiques

Orientation « Infirmier » :

- Mener des entretiens infirmiers en santé au travail
- Mettre en œuvre des actions de promotion de la santé
- Contribuer à la veille sanitaire

Orientation « Technique » :

- Analyser la demande d'intervention
- Mener une campagne de métrologie spécifique
- Préconiser et mettre en œuvre les mesures de prévention ou de correction adaptées

Public :

- Titulaires du D.E. d'infirmier ou d'un diplôme de niveau Bac+2 à dominante scientifique (DUT HSE, Mesures physiques, Génie biologique, L2 SVS, Chimie, Physique, Biologie, Santé...)
- Ouvert à l'apprentissage
- Accessible par la VAE ou la VA85

Programme pédagogique :

- Evaluation des risques
- Types de risques professionnels et pathologies associées
- Ergonomie, physiologie, psychologie du travail, toxicologie
- Métrologie théorique et pratique
- Consultations infirmières
- Education, promotion de la santé
- Maintien dans l'emploi et prévention de la désinsertion professionnelle
- Communication, Gestion de projet

Organisation de l'année :

- **12 semaines à l'IUT. Le reste de la formation est réalisé en entreprise.** Voir le calendrier de l'alternance joint.
- **436 heures de formation** : 420 heures d'enseignement + 16 heures pour la soutenance du Projet de Fin d'Etudes.
- **4 projets tutorés** répartis sur l'année et un Projet de Fin d'Etudes donnant lieu à une soutenance.

Recrutement des candidats :

- Sur le site www.iut-mpy.net
- > **En alternance exclusivement**

Lieu de la formation : AUCH

Les plus de la formation...

- **82 % d'intervenants professionnels** : médecins du travail, infirmiers, techniciens et ingénieurs de prévention des risques professionnels, psychologues, juristes...
- **Des projets tutorés adaptés aux missions réalisées en entreprise** : évaluation des risques, analyse d'indicateurs, consultations infirmières, campagne de métrologie, actions en milieu de travail
- **La reconnaissance d'un diplôme universitaire à bac + 3**